COUNCIL OF EUROPE

CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 9 décembre 2021 CDPC(2021)14

COMITÉ EUROPÉEN POUR LES PROBLÈMES CRIMINELS

(CDPC)

LISTE DES DÉCISIONS

80ème RÉUNION PLÉNIÈRE

Strasbourg, 7-9 décembre 2021

Téléconférence (hybride)

Le CDPC, réuni à distance par visioconférence (hybride) sous la présidence de M. Jesper Hjortenberg (Danemark), a décidé :

1. Ouverture de la réunion par M. Jan Kleijssen, directeur de la Direction de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité

de prendre note des remarques liminaires de M. Kleijssen et en particulier :

- de l'adoption par le Comité des Ministres le 24 novembre 2021 du mandat du CDPC et des autres comités intergouvernementaux du Conseil de l'Europe ;
- de l'adoption du mandat du nouveau Comité d'experts sur les crimes de haine (PC/ADI-CH), subordonné au CDPC et au Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion (CDADI), chargé de préparer un projet de recommandation générale sur la lutte contre les crimes de haine ;
- de la création du nouveau Comité sur l'intelligence artificielle (CAI), qui succède au CAHAI et est chargé d'élaborer un « instrument juridique approprié sur le développement, la conception et l'application des systèmes d'intelligence artificielle, fondé sur les normes du Conseil de l'Europe et propice à l'innovation » ;

- de l'organisation par la présidence hongroise du Conseil de l'Europe, le 5 octobre de cette année à Budapest, d'une Conférence des ministres de la justice sur la numérisation de la justice et l'utilisation de l'IA dans les procédures judiciaires, qui a été précédée le 4 octobre d'une table ronde sur les nouveaux moyens de communication pour la coopération internationale en matière pénale ;
- des priorités de la présidence italienne, à savoir : a) l'engagement envers les valeurs et principes fondateurs du Conseil de l'Europe ; b) des initiatives axées sur l'identité de l'Organisation ; c) la construction d'un avenir centré sur les personnes, en commençant par les défis posés par la technologie aux droits de l'homme, tels que l'application de l'IA et la promotion d'un système judiciaire favorable aux citoyens ;
- du rôle important que le CDPC jouera dans l'élaboration d'instruments sur la protection de l'environnement à travers le droit pénal et sur l'IA et le droit pénal, en lien avec la conduite automatisée de véhicules ;
- des travaux effectués par le PC-OC, notamment au sujet de la coopération avec le Parquet européen (EPPO) et des discussions concernant un instrument juridique contraignant à cet égard ;
- des premiers travaux du CDPC en vue de l'élaboration d'une nouvelle recommandation sur les droits des victimes.

2. Adoption du projet d'ordre du jour

- d'adopter le projet d'ordre du jour de la réunion (la liste des participants et l'ordre du jour figurent respectivement aux Annexes I et II).

3. Informations fournies par le Président, les Délégations du CDPC et le Secrétariat

- de prendre note des informations fournies par son Président, M. Jesper Hjortenberg, et par le Secrétariat sur les activités menées depuis la dernière réunion plénière du CDPC, ainsi que sur les évolutions récentes présentant un intérêt pour les travaux du CDPC, notamment les conclusions de la dernière réunion du Bureau du CDPC ;

4. Activités achevées, en cours et futures du CDPC

a. Mandat du CDPC (2022-2025)

- de prendre note de l'adoption du mandat du CDPC par le Comité des Ministres en novembre, avec quelques ajustement mineurs concernant les livrables.

b. Plan d'action sur le trafic de migrants

- d'appuyer les décisions du Bureau du CDPC sur ce point : de lancer la mise en œuvre de l'action n°1 au début de l'année 2022, malgré la situation sanitaire, et d'assurer la liaison avec l'Union européenne, puisqu'un important projet connexe a démarré à son niveau ;

- d'encourager les membres du CDPC à désigner des experts nationaux (notamment des procureurs ou des membres des forces de l'ordre) spécialisés dans les questions liées au trafic de migrants, qui seront impliqués dans la mise en œuvre de l'action n°1, qui débutera au cours du premier semestre de 2022. Le Secrétariat enverra une invitation officielle à tous les membres du CDPC à cet égard.

5. Protection des témoins et des collaborateurs de justice

- de prendre note des informations fournies par M. Jesper Hjortenberg, Président du Groupe de travail sur la protection des témoins et des collaborateurs de justice (CDPC-PWCJ), sur les délibérations de la 3ème et dernière réunion du Groupe de travail, qui a eu lieu les 18-19 octobre 2021 à Paris ;

- d'examiner, finaliser et approuver le projet de Recommandation sur la protection des témoins et des collaborateurs de justice et son projet d'Exposé des Motifs ;

- de charger le Secrétariat de soumettre le projet de Recommandation sur la protection des témoins et des collaborateurs de justice au Comité des Ministres pour adoption finale, ainsi que le projet d'Exposé des Motifs pour information.

6. Crimes de haine

- de tenir un échange de vues avec M. Jamie Brown, co-Secrétaire du Comité d'experts sur les crimes de haine (ADI/PC-CH), récemment établi en tant qu'organe subordonné du CDPC et du Comité directeur sur l'anti-discrimination, la diversité et l'inclusion (CDADI) ;

- de prendre note que la tenue de la première réunion du PC/ADI-CH est provisoirement prévue pour février 2022, dans les locaux du Conseil de l'Europe à Strasbourg, et que les travaux (rédaction d'une Recommandation du Conseil de l'Europe sur les crimes de haine) seront finalisés d'ici la fin de l'année 2023.

7. Conseil de coopération pénologique (PC-CP) – Échange de vues avec la présidente, M^me^ Annie Devos

- de procéder à un échange de vues avec Mme Annie Devos (Belgique), Présidente du PC-CP, sur les activités passées et futures du PC-CP, notamment :

  - à la suite de la réunion plénière du CDPC en juin 2021, une réunion du GT du PC-CP s'est tenue les 18-19 septembre 2021 à Madère, en vue de préparer la 26ème Conférence des directeurs des services pénitentiaires et de probation (20 et 21 septembre 2021), lors de laquelle les documents de travail sur la santé mentale et sur l'intelligence artificielle ont été discutés plus en détail, notamment les présentations qui devaient être faites à ce sujet lors de la Conférence par les experts scientifiques [Voir Docs. PC-CP(2021)8Rev2 et PC-CP(2021)9rev] ;

  - le PC-CP a tenu sa réunion plénière les 22-23 novembre 2021 (en format hybride), laquelle a été précédée par une Conférence d'une demi-journée commémorant le 40ème anniversaire du PC-CP. Etaient inscrits à l'ordre du jour la poursuite des travaux sur le traitement, par les services pénitentiaires et de probation, des auteurs d'infractions atteints de handicaps ou de troubles mentaux, ainsi que sur les aspects éthiques et organisationnels de l'utilisation de l'IA par les services pénitentiaires et de probation. 97 personnes, issues de 36 Etats membres, ont participé à la Conférence et à la réunion [Voir Doc. PC-CP (2021)15] ;

  - le PC-CP a convenu que le travail sur la santé mentale sera finalisé à la fin de l'année 2022 (un Livre blanc) et que le travail sur l'IA (recommandation du CM) sera finalisé à la fin de l'année 2023, ce qui laissera plus de temps pour réfléchir à ce sujet et permettra de mieux le coordonner avec le plan de travail du CAHAI et de son successeur le CAI ;

  - les membres du GT du PC-CP se sont entendus sur le fait que le Président et le Vice-Président échangeront leurs positions à partir de janvier 2022 afin d'assurer la continuité du travail actuellement mené par le PC-CP sur la santé mentale et l'intelligence artificielle. En conséquence de cette décision, les mandats de trois membres du GT du PC-CP expireront en décembre 2021 et des élections pour pourvoir les trois positions vacantes auront lieu lors de la prochaine réunion plénière du CDPC [Voir Doc. PC-CP (2021)13 et Doc. CDPC (2021)XX].

a. 26ème Conférence des directeurs des services pénitentiaires et de probation du Conseil de l'Europe (CDPPS) (tenue les 20-21 septembre 2021 au Portugal)

- de prendre note que la Conférence (tenue en format hybride) a été suivie par plus de 120 participants, dont plus de 80 en personne, et qu'elle a été ouverte par le ministre portugais de la Justice. Tous les participants ont estimé qu'elle était d'une grande importance et d'une grande valeur. [Voir www.coe.int/cdpps2021 et Doc. PC-CP(2021)14].

b. Éléments d'information

- de prendre note que le 3ème et dernier projet cofinancé par l'UE et le CdE (« SPACE and National Preventive Mechanisms » : JUST-JCOO-COEU-AG-2018) s'est terminé le 30 septembre 2021 et que les actes des deux conférences tenues en ligne ont été collectés, traités et publiés par l'équipe SPACE de l'Université de Lausanne (Voir www.coe.int/fr/web/prison).

8. Intelligence artificielle et droit pénal

- de tenir un échange de vues avec M. Hjortenberg, Président du Comité de rédaction pour l'élaboration d'un instrument sur l'IA et le droit pénal (CDPC-AICL), qui a fourni des informations concernant la 1ère réunion du Comité, qui s'est tenue les 15-16 novembre 2021, en format hybride ;

- de noter qu'en prévision de la prochaine réunion du CDPC-AICL, qui est prévue pour les 31 mars et 1er avril 2022 dans les locaux du Conseil de l'Europe à Paris, le Comité a décidé que le Secrétariat redistribuera la compilation des réponses au questionnaire de 2019 afin que les délégations puissent fournir des informations actualisées, notamment en ce qui concerne les évolutions relatives à leurs cadres législatifs et réglementaires dans le domaine concerné, et qu'un document-cadre contenant un aperçu substantiel des éléments qui seront inclus dans le futur instrument sera préparé.

9. Comité d'experts sur le fonctionnement des conventions européennes sur la coopération dans le domaine pénal (PC-OC) – Échange de vues avec le président par intérim, M. Erik Verbert

- de tenir un échange de vues avec M. Erik Verbert, Président par intérim du PC-OC, de prendre note des listes de décisions de la 80ème réunion plénière du PC-OC (22-23 novembre 2021) et de la 31ème réunion du PC-OC Mod (7-9 septembre 2021), et de procéder à une discussion approfondie sur la question de la coopération avec le Parquet européen (EPPO), avec l'intervention de nombreuses délégations ;
- de prendre note des conclusions du PC-OC concernant la nécessité d'un instrument contraignant sous la forme d'un accord entre l'UE et les Parties à la Convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale sur l'application de cette Convention de 1959 et de ses Protocoles additionnels pour la coopération avec l'EPPO ;
- de prendre note avec grande attention des informations communiquées par M. Klemen Princes (Slovénie), au nom de l'UE, présentant les résultats du récent COPEN WP lors duquel les Etats membres de l'UE ont conclu que 1) ils attachent une grande importance à la recherche de solutions appropriées pour la coopération entre l'EPPO et les Parties non membres de l'UE dans le cadre de la Convention européenne de 1959 et de ses Protocoles ; 2) ils saluent tous les efforts déployés par le CdE à cet égard ; 3) les Etats membres de l'UE sont et restent ouverts à l'examen de toute solution appropriée à long terme, y compris un instrument contraignant autonome ; 4) qu'il importe d'examiner plus avant si et dans quelle mesure les déclarations unilatérales peuvent être considérées comme une base juridique appropriée et de recevoir toute information pertinente de la part des partenaires non membres de l'UE ; 5) les États membres de l'UE considèrent qu'ils ne seront pas encore en mesure de recommander au Comité des ministres du Conseil de l'Europe de convenir d'un mandat pour un instrument contraignant autonome, comme le propose le PC-OC ; 6) à la suite de l'échange avec les partenaires non membres de l'UE, il sera possible d'avoir une image plus claire de la situation, ce qui permettra d'envisager toute voie appropriée pour l'avenir, à explorer en particulier au niveau technique et au niveau des experts ;

- de noter que la discussion qui a suivi n'a pas permis de clarifier suffisamment la position des Etats membres qui sont Parties non membres de l'UE à la Convention de 1959 et que des informations supplémentaires seraient nécessaires ;
- de charger le PC-OC d'envoyer un bref questionnaire aux Parties non membres de l'UE à la Convention de 1959 afin d'obtenir plus de clarté sur leur position concernant la coopération avec l'EPPO, les obstacles existants et les solutions possibles, et ce avant la prochaine réunion du PC-OC Mod, et d'en rapporter les résultats au CDPC en vue d'une prise de décision ;
- de prendre note des discussions du PC-OC sur les possibles dispositions à développer dans un futur Protocole additionnel à la Convention européenne d'entraide judiciaire en matière pénale ;
- de prendre note de l'organisation d'une session spéciale sur la coopération internationale en matière de recouvrement d'actifs qui sera organisée en coopération avec la COP 198 lors de la prochaine réunion plénière du PC-OC en mai 2021 ;
- de prendre note de l'élection de Mme Joana Gomes Ferreira (Portugal) en tant que Présidente et de M. Adil Abilov (Azerbaïdjan) en tant que Vice-Président du PC-OC.

10. Environnement et droit pénal

- de tenir un échange de vues avec M. Thomas Grégoire, Président du Groupe de travail sur l'environnement et le droit pénal (CDPC-EC), qui a fourni des informations sur l'issue des délibérations de la 3ème réunion du groupe de travail, tenue le 7 octobre 2021, en ligne ;

- de prendre note que la 4ème réunion de ce groupe de travail, au cours de laquelle une version révisée de l'étude de faisabilité sur une éventuelle nouvelle Convention du CdE sur la protection de l'environnement par le droit pénal sera examinée, est prévue pour février 2022. Cette version reflétera les points de vue exprimés lors de la réunion précédente par les experts du Groupe de travail concernant la nécessité de rédiger un éventuel instrument afin d'obtenir les ratifications nécessaires à son entrée en vigueur et ainsi d'éviter les erreurs commises lors de la rédaction de la Convention de 1998 qui n'est jamais entrée en vigueur et n'a été ratifiée que par un seul État ; l'harmonisation entre le droit administratif et pénal dans ce domaine et la nécessité d'une coordination avec les travaux de l'UE sont deux éléments clés également soulignés par le CDPC.

- de considérer ce sujet comme hautement prioritaire pour 2022 et comme un sujet de grande importance tant pour le Conseil de l'Europe que pour ses États membres.

11. Droits des victimes

- de prendre note des informations fournies par le Secrétariat sur ce point, à savoir que suite à la date butoir du 15 octobre 2021, à ce jour, 17 Etats ont nommé des experts pour le Groupe de travail pour la rédaction d'une Recommandation sur les droits des victimes en tenant compte des droits et de la position des délinquants et des autres personnes impliquées dans le processus pénal ;

- de prendre note que les délégations peuvent toujours nommer des experts auprès du Groupe de travail avant sa première réunion ;

- de prendre note que, étant donné la disponibilité des deux experts scientifiques, Pr. Suzan van der Aa et Pr. Antony Pemberton, la première réunion de ce Groupe de travail est prévue pour février 2022.

12. Comité de la Convention Cybercriminalité (T-CY) – Échange de vues avec M. Alexander Seger, Secrétaire du T-CY

- de prendre note des informations fournies par le Secrétaire du T-CY, M. Alexander Seger, en ce qui concerne les derniers développements des travaux du T-CY depuis la dernière réunion plénière du CDPC, en particulièrement concernant aux développements relatifs au 2nd Protocole additionnel à la Convention de Budapest, qui a été adopté par le Comité des Ministres le 17 novembre 2021 et qui devrait être ouvert aux signatures en mai 2022 ;

- de féliciter l'accomplissement de cet important travail réalisé par le T-CY et d'accueillir le nouveau Protocole comme un instrument juridique important pour l'efficacité des enquêtes dans les affaires pénales et pour la coopération internationale en matière pénale.

13. Revitaliser les travaux du Conseil de l'Europe en matière de justice pénale, notamment en ce qui concerne les articles 5 et 6 de la Convention européenne des droits de l'homme. Proposition du Royaume-Uni

- de tenir un échange de vues avec les représentants de la délégation du Royaume-Uni sur ce point ;

- d'examiner et d'approuver le projet de proposition de Déclaration du Comité des Ministres sur le besoin de revitaliser le travail de justice pénale du Conseil de l'Europe avec pour point focal les droits procéduraux des articles 5 et 6, avec quelques amendements apportés au texte soumis ;

- de charger le Secrétariat de soumettre ce texte révisé au Comité des Ministres pour adoption finale, dès que la délégation du Royaume-Uni sera également d'accord sur les amendements approuvés par toutes les autres délégations du CDPC.

14. Elections

Le CDPC a élu :
- Katariina Jahkola (Finlande) comme Présidente ;
- Thomas Grégoire (France) comme Vice-Président ;
- Stefano Filletti (Malte) comme membre du Bureau ;
- Jesper Hjortenberg (Danemark) comme membre du Bureau ;
- Anita Marfurt (Suisse) comme membre du Bureau ;
- Fritz Zeder (Autriche) comme membre du Bureau.

- de remercier M. Jesper Hjortenberg pour son excellente gestion du Comité lors des deux dernières années, particulièrement avec les défis présentés par la pandémie actuelle de Covid-19 ;

Le CDPC a élu les nouveaux membres suivants du GT du PC-CP :
- Jorge Monteiro (Portugal) ;
- Paulina Tallroth (Finlande) ;
- Dominik Lehner (Suisse).

15. Points d'information

- de noter que la prochaine présidence italienne organisera une Conférence des ministres de la Justice intitulée « Crime et justice pénale - Quel est le rôle de la justice réparatrice en Europe » (13-14 décembre 2021, Venise, Italie). En préparation de cette Conférence, une réunion de hauts fonctionnaires des Ministères de la Justice s'est tenue à Côme, en Italie, les 12 et 13 octobre 2021. Trois thèmes principaux ont été abordés : l'utilisation de la justice réparatrice dans le cas de jeunes auteurs ou victimes ; l'utilisation de la justice réparatrice comme complément au système de justice pénale pour aider à l'abandon de la criminalité, au rétablissement des victimes et à la réparation et à la réinsertion des délinquants ; et la formation des professionnels de la justice à la justice réparatrice. L'objectif global de la présidence italienne est de promouvoir la généralisation de la justice réparatrice en Europe avec l'adoption d'une Déclaration des ministres européens de la justice lors de la Conférence à Venise. Le projet de Déclaration sera envoyé aux Etats membres par les autorités italiennes en temps utile avant le début de la Conférence.

a. CAHAI

- de prendre note des informations fournies par le Secrétariat concernant les travaux du CAHAI, à savoir une Etude de faisabilité sur l'éventuel cadre légal et une liste d'éléments recommandés adressés au CM pour former une partie de l'éventuel cadre légal transversal (finalisé le 2 décembre 2021) ;

- de prendre note du « paquet » d'évaluation de l'impact sur les droits de l'homme/la démocratie/l'état de droit qui devrait également faire partie du cadre.

b. Médicrime

- de prendre note que la Convention Médicrime célèbre son 10ème anniversaire cette année, qu'une réunion plénière du Comité des Parties s'est tenue la semaine dernière et qu'une réunion du Groupe de travail du réseau 24/7, ouverte à tous les pays et pas seulement aux Etats parties, aura lieu la semaine prochaine ;

- de noter que la Convention compte 18 États parties, dont 6 seulement sont membres de l'UE et 4 autres sont membres du Conseil de l'Europe, et de lancer un appel aux États membres restants pour qu'ils ratifient la Convention.

c. Terrorisme

- de prendre note qu'en octobre 2021, le Comité des Ministres a adopté une Recommandation sur la protection des enfants contre la radicalisation préparée par le CDCT et que le CDCT préparera une nouvelle Stratégie de lutte contre le terrorisme qui sera mise en œuvre à partir du 1er janvier 2023 pour faire face aux nouvelles menaces terroristes et couvrir d'autres questions d'actualité ;

- de prendre note que, lors de la dernière réunion plénière du CDCT, le projet de Recommandation sur l'évaluation des risques présentés par les individus mis en cause ou condamnées pour infractions terroristes a été approuvé et qu'il sera soumis au Comité des Ministres au début de l'année prochaine ; et que le projet de Recommandation sur « l'utilisation d'informations recueillies dans des zones de conflit comme preuves dans le cadre de procédures pénales relatives à des infractions terroristes », finalisé par le CDCT en mai 2021, est toujours en attente d'adoption finale par le Comité des Ministres et sera examiné par le GR-J (Groupe de rapporteurs sur la coopération juridique du Comité des Ministres) en février 2022.

d. Convention du Conseil de l'Europe sur les infractions visant des biens culturels

- de prendre note de l'entrée en vigueur au 1er avril 2022 de la Convention du Conseil de l'Europe sur les infractions visant des biens culturels suite à la 5ème ratification par la Hongrie et du fait que 8 autres pays l'ont signée à ce jour ;

- de lancer un appel aux autorités nationales des autres États membres pour qu'elles signent et ratifient cette Convention élaborée par le CDPC.

16. Questions diverses

Le CDPC a remercié M. Hans-Holger Herrnfeld puisqu'il s'agissait de sa dernière réunion en tant que membre du Comité et a exprimé sa gratitude pour l'énorme contribution de M. Herrnfeld aux travaux du Conseil de l'Europe en général et du CDPC en particulier pendant de nombreuses années.

Le CDPC a exprimé sa gratitude à Mme Anita van de Kar, Secrétaire du PC-OC, pour son excellent travail dans le domaine de la coopération internationale en matière pénale et pour le CDPC. Mme van de Kar prendra bientôt sa retraite après une carrière réussie au Conseil de l'Europe.

a. Election du Rapporteur sur l'égalité des genres

- de souhaiter la bienvenue à Mme Kateryna Shevchenko (Ukraine) et de la nommer en tant que nouvelle Rapporteuse sur l'égalité des genres du CDPC.

b. Projet d'avis sur la Recommandation de l'Assemblée parlementaire 2213 (2021) « Examen des questions de responsabilité civile et pénale dans le contexte du changement climatique »

- d'examiner et d'approuver le projet d'avis du CDPC pour le Comité des Ministres en réponse à la Recommandation 2213 (2021) de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe sur « l'Examen des questions de responsabilité civile et pénale dans le contexte du changement climatique » ;

- de charger le Secrétariat de le soumettre au Comité des Ministres.

17. Dates de la prochaine réunion

- de tenir sa prochaine réunion plénière pendant la semaine du 13 juin 2022.

Annexe I

COUNCIL OF EUROPE

CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 9 December 2021 CDPC(2021)LP2 Fin(Bil)

EUROPEAN COMMITTEE ON CRIME PROBLEMS
COMITE EUROPEEN POUR LES PROBLEMES CRIMINELS
(CDPC)

80th Plenary Session / 80ème Session plénière

7-9 December / 7-9 décembre 2021

Council of Europe / Conseil de l'Europe, Strasbourg
Main building / Palais de l'Europe
Room 8 / Salle 8
Hybrid meeting / réunion hybride

List of participants / liste des participants

MEMBER STATES / ETATS MEMBRES

ALBANIA / ALBANIE
**No nomination / Pas de nomination

ANDORRA / ANDORRE
M. Alfons C. ALBERCA SANVICENS, General Prosecutor, Baixada del Molí, 2-4, Andorra la Vella AD500

ARMENIA / ARMÉNIE
Mr Hovhannes POGHOSYAN, Deputy Head of Headquarters, Head of International Cooperation Department, Police of the Republic of Armenia, 0025 YEREVAN, str.Nalbandyan 130, Republic of Armenia

AUSTRIA / AUTRICHE
Hon.-Prof. Dr. Fritz ZEDER, Head of Unit IV.2, Federal Ministry of Justice, Museumstrasse 7, A - 1070 Wien

AZERBAIJAN / AZERBAÏDJAN
Mr Emin NASIBOV, Senior Advisor, Department for Coordination of Law Enforcement Agencies and military issues, Administration of the President of the Republic of Azerbaijan

BELGIUM / BELGIQUE
M. Steven LIMBOURG, Adviseur-generaal, Service public fédéral Justice, Direction générale Législation, Direction Pénale, Waterloolaan 115, boulevard de Waterloo, 1000 Bruxelles

Ms Tine DE MEULENAER, Attaché-Juriste, FOD Justitie Directoraat-generaal Wetgeving, Fundamentele Rechten en Vrijheden, Directie III Strafrecht, Dienst Bijzondere Inbreuken en Procedures, Waterloolaan 115, 1000 Brussel

BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZEGOVINE
Mr Nenad EŠPEK, Expert associate in the Section for Combating Organized Crime and Corruption, Ministry of Security of Bosnia and Herzegovina, Trg Bosne i Hercegovine 1, 71 000 Sarajevo

BULGARIA / BULGARIE
Ms Lyubomira Dimitrova, Head of Cooperation in Criminal Matters Unit, International Legal Cooperation and European Affairs Directorate, Ministry of Justice of The Republic of Bulgaria

CROATIA / CROATIE
Mr Dinko KOVAČEVIĆ, Ministry of Justice and Administration, Ulica grada Vukovara 49, 10 000 Zagreb

CYPRUS / CHYPRE
**No nomination / Pas de nomination

CZECH REPUBLIC / RÉPUBLIQUE TCHÈQUE
Ms Helena KLIMA LIŠUCHOVÁ, Acting Head of International Cooperation and EU Department, Ministry of Justice, Vyšehradská 16, 128 10 Praha 2

Ms. Pavla Burešová, Senior Ministerial Counsellor, International Cooperation and EU Department, Ministry of Justice, Vyšehradská 16 128 10 Praha 2

Mr Jakub PASTUSZEK, Head of International Cooperation in Criminal Matters Unit, Ministry of Justice, Vyšehradská 16, 128 10 Praha 2

DENMARK / DANEMARK **Chair of the CDPC/ Président du CDPC**
Mr Jesper HJORTENBERG, National Member of Denmark for EUROJUST, Maanweg 174, 2516 AB The Hague, The Netherlands

ESTONIA / ESTONIE
Mr Markus KÄRNER, Deputy Secretary General, Criminal Policy Department, Ministry of Justice, Republic of Estonia, Suur-Ameerika 1, 10122 Tallinn

FINLAND / FINLANDE **Vice-Chair of the CDPC / Vice-Présidente du CDPC**
Ms Katariina JAHKOLA, Counsellor of Government/Head of the Prosecution and Criminal Sanctions Unit, Ministry of Justice, POB 25, FIN - 00023 GOVERNMENT

FRANCE
M. Thomas GREGOIRE, Ministère de la justice, Chef du bureau de la négociation pénale européenne et internationale, Head of the European and international negotiations in criminal matters office, 13 place Vendôme, 75042 PARIS Cedex

GEORGIA / GÉORGIE
**No nomination / Pas de nomination

GERMANY / ALLEMAGNE
Dr. Garonne BEZJAK, Head of Unit II B 6, Division for the European Prosecutor's Office, European Criminal Law Policy, Federal Ministry of Justice and Consumer Protection, Mohrenstraße 37, 10117 Berlin

GREECE / GRÈCE
Ms Kalliopi THEOLOGITOU, Hellenic Ministry of Justice, Deputy Public Prosecutor of the Court of Appeal, Patras

HUNGARY / HONGRIE
Dr Tünde FORMAN, Head of Department, Department of International Criminal Law and Human Rights, Ministry of Justice, 1055 Budapest, Kossuth Lajos tér 2-4, Hungary

ICELAND / ISLANDE
**No nomination / Pas de nomination

IRELAND / IRLANDE
Ms Ursula STAPLETON, Assistant Principal Officer, European Affairs, Department of Justice and Equality, 51 Faiche Stiabhna, Baile Átha Cliath 2, D02 HK52, 51 St Stephen's Green, Dublin 2, D02 HK52

Mr Chris QUATTROCIOCCHI, Assistant Principla Officer, European Affairs, Department of Justice and Equality, 51 Faiche Stiabhna, Baile Átha Cliath 2, D02 HK52, 51 St Stephen's Green, Dublin 2, D02 HK52

ITALY / ITALIE
Mr Lorenzo SALAZAR, Deputy Attorney General, Attorney General's Office to the Naples Court of Appeal, Sostituto Procuratore Generale, Procura Generale presso la Corte di Appello di Napoli, Punto di contatto della Rete Giudiziaria Europea e Corrispondente nazionale per Eurojust, Palazzo di Giustizia, P.zza Cenni 1 - 80143 Napoli (NA)

LATVIA / LETTONIE
Ms Indra GRATKOVSKA, Director, Criminal Law Department, Ministry of Justice, Brivibas blvd. 36, LV – 1536 RIGA

LIECHTENSTEIN
**No nomination / Pas de nomination

LITHUANIA / LITUANIE
Mr Tautvydas ŽĖKAS, Senior advisor of Criminal Justice Group, Ministry of Justice of the Republic of Lithuania, Gedimino pr. 30, LT-01104 Vilnius

LUXEMBOURG
Mme Michèle SCHUMMER, Juriste - Attachée de Gouvernement, Ministère de la Justice - Luxembourg

Mme Lisa SCHULLER, Juriste – Attachée de Gouvernement, Ministère de la Justice – Luxembourg

MALTA / MALTE
Dr. Stefano FILLETTI, Head of Criminal Law Department, Faculty of Laws, University of Malta, Msida MSD 2080

REPUBLIC OF MOLDOVA / RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA
Ms Diana ROTUNDU, Prosecutor-Chief of the Unit of International Cooperation and European Integration, General Prosecutor's Office of the Republic of Moldova

Ms Vica RUSU, Chief officer, Department of policies on preventing and combating crimes, Ministry of Internal Affairs, Chisinau

MONACO
**No nomination / Pas de nomination

MONTENEGRO
Ms Nataša ĆUKOVIĆ, Senior Advisor, Directorate for International Cooperation, Ministry of Justice, Human and Minority Rights

NETHERLANDS / PAYS-BAS
Mr Jeroen DE JONG, Senior Counsellor of Legislation, Ministry of Justice and Security, Department of Legislation, Division of Criminal and Penal Legislation

Mr Ab AFKYR, Senior Policy Advisor, Ministry of Justice and Security, Directorate of European and International Affairs

Ms Julia DE WEIJER, Policy Assistant, Ministry of Justice and Security, Directorate of European and International Affairs

NORTH MACEDONIA / MACEDOINE DU NORD
Ms Nikolina MIKESKA KOSTADINOVSKA, Head of Unit - Judicial Sektor, Ministry of Justice, Republic of North Macedonia

NORWAY / NORVÈGE
Mr Simen GRINDEN, Adviser, Department of Administration, Section for Coordination and International Affairs, Royal Norwegian Ministry of Justice and Public Security

POLAND / POLOGNE
Dr. Sławomir BUCZMA, Seconded National Expert to the JITs Network Secretariat at EUROJUST, Maanweg 174, 2516 AB, The Hague, The Netherlands

Ms Katarzyna NASZCZYŃSKA, Deputy Director - Judge, Legislation Department of Criminal Law, Ministry of Justice, WARSAW

Ms Natalia ROKOSZ, Expert, European and International Criminal Law Division, Legislation Department of Criminal Law, Ministry of Justice, WARSAW

PORTUGAL
Mr António FOLGADO, Legal Adviser, Cabinet of the Minister for Justice

ROMANIA / ROUMANIE
Ms Dana ROMAN, Head of division for international judicial cooperation in criminal matters Ministry of Justice of Romania

RUSSIAN FEDERATION / FÉDÉRATION DE RUSSIE
Mr Sergey TARASENKO, Deputy Director of the Department for New Challenges and Threats of the Russian MFA

Mrs Saglar OKONOVA, First Secretary of the Department for New Challenges and Threats of the Russian MFA

Mr Denis GRUNIS, Senior Assistant to the Prosecutor General of the Russian Federation for Special Assignments

Mrs Ekaterina MIKHALEVA, Prosecutor of the second Department of the Department of Legal Assistance and Law Enforcement Assistance of the Main Department of International Legal Cooperation of the Prosecutor General of the Russian Federation

Mr Oleg SAMUS, Senior Inspector for Special Assignments of the Department of International Cooperation of the Ministry of Internal Affairs of Russia

Mr Nikolay RUBENOK, Deputy Head of the Legal Department - Head of the Service for the Observance of Human Rights in the Penal System of the Federal Penitentiary Service of Russia

Mr Sergey ANISIMOV, Specialist of the International Department of the Federal Penitentiary Service of Russia

Mr Alexander TIMOSHKIN, Senior Inspector of the Department of International Legal Assistance of the Department of Legal Support and International Cooperation of the Investigative Committee of the Russian Federation

Mrs Maria SUBBOTINA-YUKHNO, Deputy to the Permanent Representative, Permanent Representation of Russia to the Council of Europe

SAN MARINO / SAINT-MARIN
**No nomination / Pas de nomination

SERBIA / SERBIE
Mr Jovan ĆOSIĆ, Assistant Minister, Department for Normative Affaires, Ministry of Justice of The Republic of Serbia, 22-26 Nemanjina str., 11000 Belgrade

Ms Neda MARKOVIĆ, Ministry of Justice, Department for Normative Affairs, Senior Advisor, Ministry of Justice, Nemanjina Street 22-26, Belgrade

Mr Bozidar BLAGOJEVIĆ, Senior Adviser, Sector for Normative Affairs, Ministry of Justice, Nemanjina Street 22-26, Belgrade

SLOVAK REPUBLIC / REPUBLIQUE SLOVAQUE
Mr Alexander KUNOŠÍK, Director of the Judicial Cooperation in Criminal Matters Division, Ministry of Justice of the Slovak Republic, Račianska 71, 831 02, Bratislava

SLOVENIA / SLOVÉNIE
Ms Jana LOVŠIN, Head of International Cooperation Department, Ministry of Justice of the Republic of Slovenia

Mr Klemen PRINCES, Criminal Law expert, International Cooperation Department, Ministry of Justice of the Republic of Slovenia

SPAIN / ESPAGNE
Mme Miriam BAHAMONDE BLANCO, Procureure et Conseillère auprès de la Direction Générale de la Coopération Juridique Internationale et des Droits de l'Homme du Ministère de la Justice de l'Espagne

SWEDEN / SUÈDE
Ms Johanna GUSTAFSSON, Deputy Director, Division for Criminal Law, Ministry of Justice, Regeringskansliet, SE-103 33 Stockholm

SWITZERLAND / SUISSE
M. Bernardo STADELMANN, Juriste, Sous-directeur, Département fédéral de justice et police, Office fédéral de la justice, Chef du Domaine de direction Droit pénal, Bundesrain 20, CH-3003 Berne

Ms Anita MARFURT, Juriste, Département fédéral de justice et police, Office fédéral de la justice, Unité Droit pénal international, Bundesrain 20, CH – 3003 BERNE

TURKEY / TURQUIE

Mr Güray GÜÇLÜ, Counsellor (Rapporteur Judge), Permanent Representation of Turkey to the Council of Europe

Mr. Hikmet YILDIZ, Rapporteur Judge, Directorate-General for International Relations and EU Affairs, Ministry of Justice of the Republic of Turkey

UKRAINE

Mrs Kateryna G. SHEVCHENKO, Head of the International Legal Assistance Department,
Deputy Head of the International Law Directorate, Ministry of Justice of Ukraine, str. Horodetskogo 13, UA - 01001 KYIV

UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI

Mr Paul AHEARN, Head, International Criminal Justice, Ministry of Justice, 102 Petty France, London SW1H 9AJ, United Kingdom

Mr Andrew THOMPSON, Senior Policy Adviser, International Criminal Law, Ministry of Justice

CDPC BUREAU / BUREAU DU CDPC
(CDPC-BU)

DENMARK / DANEMARK — **Chair of the CDPC/ Président du CDPC**
Mr Jesper HJORTENBERG, National Member of Denmark for EUROJUST, Maanweg 174, 2516 AB The Hague, The Netherlands

FINLAND / FINLANDE — **Vice-Chair of the CDPC / Vice-Présidente du CDPC**
Ms Katariina JAHKOLA, Ministry of Justice, Counsellor of Government/Head of the Prosecution and Criminal Sanctions Unit, POB 25, FIN - 00023 GOVERNMENT

FRANCE
M. Thomas GREGOIRE, Chef du bureau de la négociation pénale européenne et internationale, Head of the European and international negotiations in criminal matters office, Ministère de la justice, 13 place Vendôme, 75042 PARIS Cedex

GERMANY / ALLEMAGNE
Dr. Hans-Holger HERRNFELD, Federal Ministry of Justice and for Consumer Protection, Criminal Law Department - Unit IIB6, European Public Prosecutors Office, European Criminal Law Policy, Mohrenstr. 37, 10117 Berlin

POLAND / POLOGNE
Dr. Sławomir BUCZMA, Seconded National Expert to the JITs Network Secretariat at EUROJUST, Maanweg 174, 2516 AB The Hague, The Netherlands

PORTUGAL
Mr António FOLGADO, Head of Division for Criminal Justice, International Affairs Department, Directorate General for Justice Policy, Ministry of Justice

SLOVAK REPUBLIC / REPUBLIQUE SLOVAQUE
Mr Alexander KUNOŠÍK, Director of the Judicial Cooperation in Criminal Matters Division, Ministry of Justice of the Slovak Republic, Račianska 71, 831 02, Bratislava

* * * * *

COMMITTEE OF EXPERTS ON THE OPERATION OF EUROPEAN CONVENTIONS ON CO-OPERATION IN CRIMINAL MATTERS / COMITE D'EXPERTS SUR LE FONCTIONNEMENT DES CONVENTIONS EUROPEENNES DANS LE DOMAINE PENAL (PC-OC)

Mr Erik VERBERT — **Chair ad interim / Président ad interim**
Senior Deputy Legal Adviser, Central Authority, DG Legislation, Ministry Federal Public Service Justice, 115 Boulevard de Waterloo, B - 1000 BRUSSELS

COUNCIL FOR PENOLOGICAL CO-OPERATION / CONSEIL DE COOPERATION PENOLOGIQUE (PC-CP)

Mme Annie DEVOS **Chair of the PC-CP / Président du PC-CP**
Administratrice générale des Maisons de Justice, Fédération Wallonie-Bruxelles, 68A rue du Commerce, B-1040 Bruxelles, Belgique

* * * * *

OBSERVERS WITH THE COUNCIL OF EUROPE / OBSERVATEURS AUPRES DU CONSEIL DE L'EUROPE

HOLY SEE / SAINT-SIÈGE
Maître Jean PAILLOT, Avocat au Barreau de Strasbourg, 7 rue Brûlée, 67000 Strasbourg

SECRETARIAT OF THE COUNCIL OF EUROPE / SECRETARIAT DU CONSEIL DE L'EUROPE

Directorate General of Human Rights and Rule of Law / Direction Générale des droits de l'Homme et Etat de Droit

Mr Jan KLEIJSSEN	Director, Information Society and Action against Crime Directorate / Directeur, Direction de la Société de l'Information et de la Lutte contre la Criminalité
Mr Carlo CHIAROMONTE	Head of Criminal Law Division / **Secretary to the CDPC** Chef de la Division du droit pénal / **Secrétaire du CDPC**
Ms Ilina TANEVA	Deputy Head of Criminal Law Division / **Co-Secretary to the CDPC**, Secretary to the PC-CP Chef adjoint de la Division du droit pénal / **Co-secrétaire du CDPC**, Secrétaire du PC-CP
Ms Anita VAN DE KAR-BACHELET	Administrative Officer / Administrateur Secretary to the PC-OC / Secrétaire du PC-OC
Mr Jamie BROWN	Administrative Officer / Administrateur
Ms Phoebe JAMIESON	Administrative Officer / Administrateur
Ms Louise RIONDEL	Administrative Officer / Administrateur
Mr Oscar ALARCON JIMENEZ	Executive Secretary of the Committee of the Parties to the MEDICRIME Convention / Secrétaire Exécutive du Comité des Parties de la convention MEDICRIME
Mr Kristian BARTHOLIN	Secretary to the CAHAI / Secrétaire du CAHAI Head of Digital Development Unit / Chef de l'unité du développement numérique
Mr Alexander SEGER	Executive Secretary of the Cybercrime Convention Committee (T-CY) / Secrétaire Exécutif du Comité de la Convention sur la cybercriminalité (T-CY) Head of Cybercrime Programme Office of the Council of Europe (C-PROC) / Chef du Bureau de Programme du Conseil de l'Europe sur la cybercriminalité (C-PROC) Head of Cybercrime Division / Chef de la Division Cybercriminalité
Ms Marjaliisa JÄÄSKELÄINEN	Assistant / Assistante

Directorate of Legal Advice and Public International Law / Direction du conseil juridique et du droit international public

Ms Ana GOMEZ	Public International Law Division and Treaty Office / Division du Droit international public et Bureau du Traités Head of Division / Chef de la Division

Interpreters / Interprètes

Mme Clarissa WORSDALE
Mme Sylvie BOUX

Annexe II

COUNCIL OF EUROPE

CONSEIL DE L'EUROPE

Strasbourg, 13 décembre 2021 CDPC(2021)OJ2

Comité Européen pour les Problèmes Criminels (CDPC)

80ème Session plénière

Projet d'ordre du jour

Téléconférence (hybride), 7-9 décembre 2021
Conseil de l'Europe, Palais de l'Europe, Salle 8

Ouverture à 14h30 (test à 14h00), mardi
Clôture à 17h, jeudi

1. Ouverture de la réunion par M. Jan Kleijssen, Directeur de la Direction de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité

2. Adoption du projet d'ordre du jour

CDPC(2021)13 — Ordre du jour annoté

CDPC(2021)OB2 — Ordre des travaux

3. Informations par le Président, les délégations du CDPC et le Secrétariat

CDPC-BU(2021)5 — Liste des décisions de la réunion du Bureau du CDPC, 4-5 novembre 2021

CDPC(2021)8 — Liste des décisions de la 79ème Réunion plénière du CDPC, 28-30 juin 2021

4. Activités achevées, en cours et futures du CDPC

Mandat — **a. Mandat du CDPC (2022-2025)**

CDPC(2019)9Fin — **b. Plan d'action sur le trafic de migrants**

5. Protection des témoins et collaborateurs de justice

CDPC-PWCJ(2021)04 — Rapport de la 3ème réunion du Groupe de rédaction chargé de réviser la Recommandation Rec(2005)9 relative à la protection des témoins et des collaborateurs de justice, 18-19 octobre 2021

CDPC-PWCJ(2021)01rév — Projet de Recommandation Rec(2005)9 mise à jour

CDPC-PWCJ(2021)03rév — Projet d'Exposé des motifs mise à jour

6. Crime de haine

Mandat	Mandat du Groupe de travail
	7. Conseil de coopération pénologique (PC-CP) – Echange de vues avec la Présidente, Mme Annie Devos
Site internet de la Conférence	**a. 26ème Conférence des Directeurs des services pénitentiaires et de probation du Conseil de l'Europe (CDPPS) (20-21 septembre 2021, Portugal)**
PC-CP(2021)14	Note d'information concernant la tenue de la 26e Conférence du Conseil de l'Europe des directeurs des services pénitentiaires et de probation « Gagner un avantage sur la pandémie » (Funchal, Portugal, 20-21 septembre 2021)
	b. Éléments d'information
PC-CP(2021)9rev (en anglais uniquement)	Lignes directrices éthiques pour l'utilisation de l'intelligence artificielle par les services pénitentiaires et de probation ou par des entreprises privées agissant en leur nom
PC-CP(2021)4 (en anglais uniquement) (Veuillez noter que le document fait 170 pages)	Réponses au questionnaire - Enquête sur les troubles mentaux et handicaps des personnes en détention
PC-CP(2021)Misc2 (réponses originales en français)	
PC-CP(2021)Misc3 (réponse originale en allemand)	
PC-CP(2021)5 (Veuillez noter que le document fait 98 pages)	Réponses au questionnaire - Enquête sur les troubles mentaux et handicaps des personnes sous probation
PC-CP(2021)8Rev2 (en anglais uniquement)	Prisons et probation : un livre blanc du Conseil de l'Europe sur la gestion des délinquants atteints de troubles et de troubles mentaux
Site internet	Statistiques SPACE 2020
PC-CP(2021)OJ1 PLÉNIÈRE	Ordre du jour de la 11ème réunion plénière du PC-CP (hybride), 22-23 novembre 2021
PC-CP(2021)OB PLENARY BIL	Ordre des travaux de la 11ème réunion plénière du PC-CP (hybride), 22-23 novembre 2021
PC-CP(2021)15	Rapport de synthèse de la 11e réunion plénière du PC-CP (hybride), 22-23 novembre 2021
Mandat	Mandat du PC-CP (2022-2025)

8. Intelligence artificielle et droit pénal

CDPC-AICL(2021)1	Rapport de la 1ère réunion, 15-16 novembre 2021
CDPC(2021)2	Mandat du groupe de travail
CDPC(2020)3rév	Étude de faisabilité d'un futur instrument du Conseil de l'Europe sur l'intelligence artificielle et le droit pénal
CAHAI(2020)23 (Veuillez noter que le document fait 63 pages)	Etude de faisabilité du Comité Ad Hoc sur l'intelligence artificielle (CAHAI)

9. Comité d'experts sur le fonctionnement des conventions européennes sur la coopération dans le domaine pénal (PC-OC) – Echange de vues avec le Président ad interim, M. Erik Verbert

PC-OC(2021)14	Liste des décisions de la 80ème réunion plénière, 23-25 novembre 2021
PC-OC(2021)OJ2	Ordre du jour de la 80ème réunion plénière, 23-25 novembre 2021
PC-OC Mod (2021)07	Liste des décisions de la 31ème réunion du PC-OC Mod, 7-9 septembre 2021
Mandat	Mandat du PC-OC (2022-2025)

10. Environnement et droit pénal

CDPC-EC(2021)3	Rapport de la 3ème réunion du groupe de travail, 7-8 octobre 2021
CDPC-EC(2021)2	Rapport de la 2ème réunion du group de travail, 15 juin 2021
CDPC(2021)9	Projet préliminaire d'étude de faisabilité
CDPC(2021)4	Document de discussion sur la protection de l'environnement par le droit pénal

CDPC(2020)9	Document de travail sur la protection de l'environnement par le droit pénal
	11. Droits des Victimes
CDPC(2021)1	Proposition pour une mise à jour de la Recommandation Rec(2006)8 du CM aux Etats membres sur l'assistance aux victimes de la criminalité (par les Professeurs Suzan van der Aa et Antony Pemberton)
	12. Comité de la Convention sur la cybercriminalité (T-CY) – Echange de vues avec M. Alexander Seger, Secrétaire du T-CY
T-CY(2020)7 (Veuillez noter que le document fait 97 pages)	Deuxième protocole additionnel à la Convention sur la cybercriminalité relatif au renforcement de la coopération et de la divulgation de preuves électroniques
CDPC(2021)5 Bil.	Avis préparé par le PC-OC et approuvé par le CDPC sur les dispositions du projet de deuxième protocole additionnel à la Convention sur la Cybercriminalité (STCE n°185)
CDPC(2021)12	**13. Revitaliser les travaux du Conseil de l'Europe en matière de justice pénale, notamment pour ce qui concerne les articles 5 et 6 de la Convention européenne des droits de l'homme. Proposition du Royaume-Uni**
	14. Elections
CDPC(2021)10	Mémorandum concernant les élections pour le CDPC
PC-CP (2021)13	Mémorandum concernant les élections pour le groupe de travail du PC-CP
CDPC(2021)15 Bil.	Candidats pour le groupe de travail du PC-CP
	15. Points d'informations
	a. CAHAI
	b. Médicrime
	Liste des décisions de la réunion plénière du Comité des Parties, 1-3 décembre 2021

T-MEDICRIME(2021) OJ2	Projet d'ordre du jour de la réunion plénière du Comité des Parties, 1-3 décembre 2021
Programme	Programme du 10e anniversaire de la Convention MEDICRIME, 2 décembre 2021
	c. Terrorisme
Convention site web	**d. Convention européenne sur les infractions visant des biens culturels**
	16. Divers
	a. Election du Rapporteur pour l'Egalité de genre
	b. Avis du CDPC sur la recommandation 2213 (2021) de l'Assemblée parlementaire « Examen des questions de responsabilité civile et pénale dans le contexte du changement climatique »
Recommandation Rapport	
CDPC(2021)11	Projet d'avis
	17. Dates des prochaines réunions